



BULLETIN DE SESSION

Septembre 2025

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre lettre d'information sur la session d'automne. La prochaine session d'automne marque en quelque sorte la mi-temps de la législature en cours. Nous vous souhaitons de bien faire avancer vos projets politiques et de pouvoir déjà envisager, dès la deuxième moitié de la législature, la manière dont vous souhaitez poursuivre votre travail politique à Berne. C'est également ce que nous faisons, et nous nous réjouissons de vous rencontrer à nouveau personnellement et de poursuivre le dialogue au Palais fédéral.

Veuillez également noter la date de notre prochaine session, qui aura lieu le 16 septembre 2025. Nous vous invitons à venir débattre d'un sujet d'actualité brûlant, « Le site économique suisse – en danger ? », avec des intervenants de renom pour les exposés et les discussions : <https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-09-16-sspa-manifestation-de-la-session-dautomne-2025>

Nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous transmettent de précieuses informations et de nombreuses connaissances de fond. Nous entretenons avec vous la confrontation d'intérêts professionnelle nécessaire à la démocratie. Nous nous en réjouissons.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA : <https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons une bonne session d'automne.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Franziska Bürki
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Empêcher l'inscription de dispositions rigides en matière de neutralité dans la Constitution

CN, lun. 15 septembre

OCF. «Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité)». Initiative populaire

L'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine a déclenché en Suisse un débat sur la définition et la signification de la neutralité. C'est une bonne chose. Si l'initiative sur la neutralité était acceptée, ce débat serait superflu. En effet, elle introduirait des dispositions rigides dans la Constitution. L'initiative demande que la neutralité « permanente » et « armée » soit inscrite dans la Constitution. Elle interdirait à la Suisse d'adhérer à des alliances militaires et de défense et de participer à des conflits armés. Selon l'initiative, les mesures coercitives non militaires telles que les sanctions économiques seraient également interdites. Enfin, l'initiative demande également que la Suisse utilise sa neutralité pour prévenir ou résoudre les conflits en jouant un rôle de médiateur. Le Conseil des États et la CPE-N souhaitent opposer à l'initiative populaire un contre-projet direct, qui va maintenant être soumis à consultation. Cela permettra de mener un large débat sur une éventuelle définition de notre neutralité.

Renforcer le fédéralisme sans nouvelles tâches fédérales

CE, mar. 23 septembre

25.034 OCF.

Loi fédérale sur les aides financières en faveur de l'Institut du fédéralisme

Avec ses projets, l'Institut du fédéralisme encourage le développement du fédéralisme et fournit les bases d'une bonne gouvernance. Aujourd'hui déjà, la Confédération participe à des projets concrets de l'Institut. La loi fédérale est le résultat d'une motion de la Commission des institutions politiques du Conseil national, qui demande un financement supplémentaire, contrairement à la position critique du Conseil fédéral et des cantons, auxquels reviendrait ici un rôle clé. Lors de la consultation, ils se sont prononcés contre la loi :

sur 26, seuls 3 ont approuvé le projet. Cela créerait une nouvelle tâche fédérale contraignante, alors que la Confédération verse déjà aujourd'hui des contributions à l'IFF et cofinance l'institut par le biais de la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles.

Signatures rémunérées : la transparence plutôt que l'interdiction

24.3992 Mo. Sommaruga

Transparence des signatures payées

24.3940 Mo. Gapany

Récolte rémunérée de signatures. Transparence

La vulnérabilité aux erreurs lors de la collecte de signatures rémunérées a récemment fait l'objet d'une grande attention et sera donc traitée à plusieurs reprises lors de la session d'automne. Les deux motions présentées s'inscrivent dans la bonne direction en exigeant une plus grande transparence dans la collecte des signatures. La SSPA salue cette approche ciblée et appelle une nouvelle fois à renforcer la confiance dans les processus par des améliorations ciblées du système, plutôt que par des interdictions générales.

La SSPA soutient également l'initiative suivante, qui encourage les investissements dans des applications modernes et numériques :

24.3851 Mo. Mühlemann

Introduction rapide de la récolte électronique de signatures

Elle sera traitée le 10 septembre au Conseil des États.

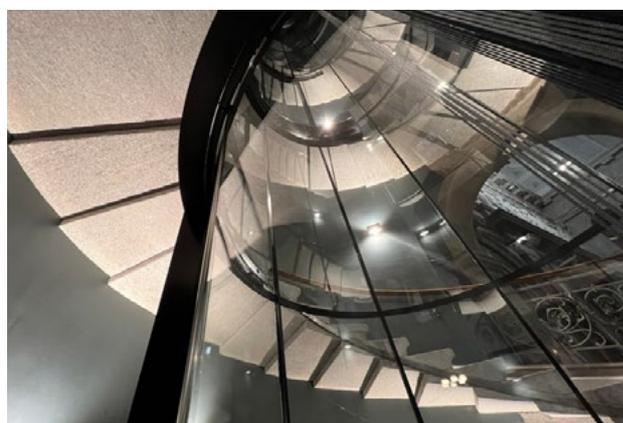


Photo: Services du Parlement 3003 Berne

Permettre la diversité dans la démocratie

CE, lun. 15 septembre

24.4266 Mo. CIP-N

Droits politiques pour les personnes en situation de handicap

La Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) souhaite, par le biais d'une modification constitutionnelle, faire un pas vers une démocratie plus inclusive. Selon l'art. 136, al. 1, Cst., les personnes « interdites pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit » sont privées de leurs droits politiques. La présente motion vise à supprimer cette exclusion générale, à juste titre.

La SSPA soutient cette demande, qui est déjà une pratique incontestée dans bon nombre de nos pays voisins. En effet, le reflet d'une société diversifiée correspond à l'idée fondamentale de la démocratie et contribue de manière significative à son renforcement et à sa représentativité.

Extrait du dictionnaire du Parlement :
« Sinistres causés à des véhicules privés utilisés dans le cadre de l'exercice du mandat parlementaire »

Il est juste et important que les membres du Conseil puissent se rendre à Berne en transports publics pour assister aux séances de la commission et du Conseil, et qu'ils bénéficient pour cela d'un abonnement général pris en charge par la Confédération. Mais ce n'est pas tout : toute personne dont la voiture privée est endommagée dans le cadre de ses fonctions de membre du Conseil reçoit également une indemnité de la Confédération, en plus de celle versée par son assurance privée ! : « Les dommages qui sont causés aux véhicules à moteur des députés et qui surviennent lorsque lesdits véhicules sont utilisés pour participer à une séance du conseil, de commission ou de groupe, ou à d'autres occasions pouvant être assimilées à une telle participation, sont couverts par la Confédération. La Confédération fournit ses prestations en complément de l'assurance casco privée. ». Si le Parlement renonçait à cette mesure, cela ne constituerait-il pas une petite contribution possible au prochain programme d'allègement budgétaire 2027 ?

Pas de réduction des commissions extraparlimentaires

CE, mer. 10 septembre

25.3018 Mo. CIP-N

Réduire le nombre de commissions extraparlimentaires

D'ici décembre 2026, un projet doit être présenté au Parlement afin de réduire d'au moins un quart le nombre de commissions extraparlimentaires. Cette initiative a été motivée par le nombre très élevé de commissions extraparlimentaires, la réglementation insuffisante de leur communication, ainsi que le nombre toujours nécessaire d'études externes et d'expert-e-s. La motion met une certaine pression sur le système, mais a déjà largement atteint son objectif : en effet, le Conseil fédéral doit de toute façon mettre en œuvre les recommandations de la Commission de gestion du Conseil des États (CdG-E). Il souhaite désormais faire adopter une liste des commissions à supprimer dès la fin 2025.

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.



Photo: Services du Parlement 3003 Berne/ Rob Lewis

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session d'automne 2025

Mardi 16 septembre 2025

12h30 à 14h30

Hotel Bellevue Palace, 3011 Berne

« Le site économique suisse – en danger ? »

L'ordre international est en pleine mutation. Les tensions entre les États-Unis et la Chine posent de nouveaux défis à l'Europe et à la Suisse, car le multilatéralisme est affaibli. Un exposé technique mettra en lumière la situation actuelle et les options stratégiques possibles pour la Suisse. Ensuite, des experts discuteront de la résilience de l'économie suisse face aux tensions géopolitiques et des alliances qu'elle devrait rechercher à l'avenir.

Programme

12h30 : Déjeuner de réseautage

13h15 : Accueil / Exposé d'introduction de
Jürg Müller, directeur avenir suisse

13h40 : Table ronde avec Jürg Müller sur ce thème
en compagnie de

- **Rahul Sahgal**, directeur Swiss AmCham
 - **Eva Jaisli**, présidente du conseil d'administration de PB Swiss Tools
 - **Rudolf Minsch**, responsable du département Politique économique générale et Formation chez economiesuisse
- Animation: **Philipp Burkhardt**, chef de la rédaction du Palais fédéral de la radio SRF

14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-09-16-sspa-manifestation-de-la-session-dautomne-2025>

Cours de déontologie de la SSPA 2025

Vendredi 12 septembre 2025

NOUVEAU : TEMPS RACCOURCI; 9h30 à 13h00
Bernern Fachhochschule, Berne

Inscription :

par e-mail à info@spag-sspa.ch

Échanges entre le Parlement et la SSPA

Lundi 15 septembre 2025

17h00 à 20h00

Galerie des Alpes

La SSPA se présente au Parlement

Autour d'un apéritif convivial, nous expliquerons le rôle de la SSPA, parlerons de l'importance de la représentation des intérêts, du travail professionnel des affaires publiques, des règles de la SSPA et des obligations de transparence, et de bien plus encore.

Inscription par e-mail à : info@spag-sspa.ch

Manifestation de la session d'hiver 2025

SAVE THE DATE

Mardi, 9 décembre 2025

12h30 à 14h30

Hotel Bellevue Palace

Kochergasse 3/5, 3011 Berne

« Marché immobilier, pénurie de logements : obstacles et solutions »

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-12-09-sspa-manifestation-de-la-session-dhiver-2025>

Nouveaux membres de la SSPA au 31.8.2025

- Can Arikan, pharmaSuisse
- Gaël Coronel, Suissenégoce
- Oliver Heer, Novo Nordisk Pharma
- Damaris Hohler, BirdLife Schweiz
- Pascal Krauthammer, Krauthammer & Partner
- Nelly Morisot Lazarus, Gilead Sciences
- Lukas Oesch, Société Suisse des Entrepreneurs
- Manuela Rihm, Association suisse pour l'aménagement des eaux
- Adrian Sutter, Luminance Health

Lien vers la liste de nos membres:

<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>